

Billet. Christophe Mercier, agent chargé du développement durable à la ville, a été surpris par une coutume béninoise, lors de son voyage à Parakou. La tradition veut que les invités qui assistent à des danses traditionnelles mettent, soit derrière l'oreille d'un danseur, un billet de cinq cents ou mille francs CFA, soit, sur son front, une pièce. Lui, n'avait pas un centime. Jean-Pierre Gabelle, adjoint au maire, lui a discrètement donné un billet. Charitable, il se souvenait d'avoir été piégé lui aussi, il y a trois ans : il n'avait que des billets de dix euros ! Depuis, prévoyant, il ne se fait pas tirer les oreilles pour sortir ces francs CFA !

Caractère. Lors du conseil municipal d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, conseiller municipal d'opposition, a insisté sur le fait que Florent Montillot, adjoint à la sécurité, était prévu comme rapporteur principal de la délibération sur la création d'une direction de la prévention, de la réussite et de la solidarité, et comme rapporteur secondaire du contrat de réussite éducative. Et d'insister en parlant de « *caractère gras* ». Une allusion aux lettres noires visibles dans le dossier, mais qui a fait sourire. Un caractère

gras, Florent Montillot ? Olivier Carré, premier adjoint, a rectifié : un « *caractère entier* ».

Langage. Les mesures concernant la parentalité, l'éducation, la prévention-médiation et l'animation jeunesse et familiale se retrouvent intégrées dans une « direction de la prévention, de la réussite et de la solidarité ». Réussite ? Le linguiste Jean-Pierre Sueur ironise : « *Les gens ne vont plus aller au centre communal d'action sociale mais à la direction de la réussite, et ils iront mieux !* » Communication réussie, alors ?

Coupure. Serge Grouard, maire d'Orléans, a décidé de ne plus se laisser faire ! L'opposition a pris l'habitude de reprendre la parole après le maire (alors que, du temps de la gauche, le maire concluait). À deux reprises, au dernier conseil municipal, l'édile a refusé de rentrer dans ce « jeu », et a procédé au vote des dites délibérations alors que les élus de gauche continuaient de parler. Méthode visiblement efficace (peut-être était-ce l'effet de surprise), mais qui a entraîné une suspension de séance puis une mise au point de Jean-Pierre Sueur sur la liberté de parole. À suivre au prochain conseil municipal !